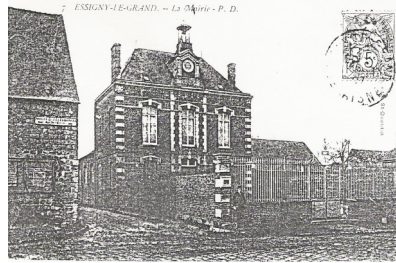
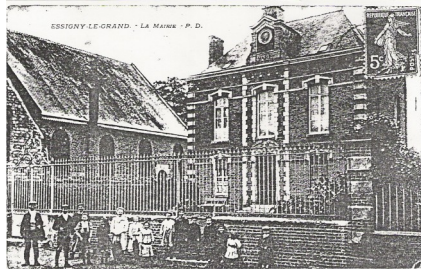


La mairie, l'école des garçons, le bureau des postes et télégraphes se trouvent près de l'église, c'est à dire à droite de la grande rue. La mairie fait face à la rue. Elle est précédée d'une petite cour, close par des murs et un grillage. C'est un petit édifice élégamment construit. Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage surmonté dans le milieu d'un dôme très gracieux destiné à recevoir une horloge.



La salle d'école, très bien aérée et éclairée, fait face à l'église. Elle est adhérente à la mairie et au logement de l'instituteur. Le bureau de poste et le télégraphe sont un peu plus loin sur le bord d'une petite rue qui conduit au cimetière.

On croit généralement que l'origine d'Essigny le Grand remonte à une haute antiquité. Il est probable qu'il y avait là, au temps des Gaulois, une métairie dont les habitants étaient occupés à la culture des terres défrichées au milieu des bois qui couvraient encore les environs d'Essigny lors de l'arrivée des Romains dans nos contrées.

Dans tous les cas, il est certain que cet endroit a été occupé pendant longtemps par les vainqueurs de la Gaule. La situation d'Essigny sur la vieille chaussée Brunehaut, ouverte peut être par les Gaulois, élargie et entretenue ensuite par les Romains et la reine Brunehaut, témoigne de l'ancienneté du village.

Si l'on n'y a pas trouvé jusqu'ici de débris de constructions attestant la présence des Romains, on y a trouvé, en 1936, en construisant la route de Saint-Quentin à Chauny, une grande quantité de monnaies des empereurs Gallien, Posthume, Tétricus et autres qui indiquent suffisamment que les Romains ont séjourné dans ce pays.

Il y a une trentaine d'années, M. Pilloy, le savant archéologue saint-quentinois, a découvert dans l'intérieur d'Essigny le Grand, non loin de l'église et du fort de ce village, un cimetière qui remontait à une date très ancienne.

Le Petit Essignaquois



Commune d'Essigny le Grand

Septembre 2010

Le Mot du Maire

Conformément au programme que nous vous avons proposé, nous avons profité de l'été pour déménager la cantine scolaire dans un souci évident de sécurité.

Dorénavant, les enfants n'auront plus à traverser la route départementale pour aller manger le midi ou pour la garderie ! Et ils disposeront d'une petite cour fermée, donc aussi sécurisée, pour jouer après le repas.

La cantine a été installée dans les locaux de l'ancien presbytère qui ont été repeints et décorés de couleurs gaies. Le local cuisine a été également réaménagé pour cet usage.

Quelques aménagements complémentaires seront réalisés au fur et à mesure de la disponibilité des agents communaux qu'il convient de remercier.



En mairie, vous avez sans doute noté que nous avons également amélioré les conditions d'accueil avec la construction d'un SAS, permettant enfin de ne plus accueillir vent et pluie dans la salle communale.

Pour rappel, le SAS avait fait l'objet d'une demande de subvention en 2009 pour laquelle la réponse a été tardive, d'où une réalisation en 2010.

Enfin, toujours dans le respect de notre programme en matière de communication, le site internet de la commune sera opérationnel dans les prochains jours :

www.essignylegrand.fr

Certaines rubriques, incomplètes, seront complétées dans les prochaines semaines. Redécouvrez votre village et BON SURF.....

Philippe
GRZETCZAK



Sommaire

- ☞ Le mot du maire
- ☞ L'art et la manière en couleur
- ☞ La vie communale
- ☞ La vie associative
- ☞ Programme manifestations septembre à décembre 2010
- ☞ Infos pèle mèle
- ☞ Suite des Promenades de Ch. POETTE—Essigny le Grand

L'ART et la Manière

Le deuxième spectacle de l'association « Les Cancans de Mam'zelle Rose Bonbon » s'est déroulé le Samedi 5 Juin à la Salle des Fêtes d'Essigny le Grand... Malgré la chaleur, nous avons remporté un franc succès avec une salle comble (260 personnes ce soir là). Un tel plébiscite qui a rendu très fier tous les danseurs, comédiens ou autres chanteurs sur scène... Encore Félicitations!



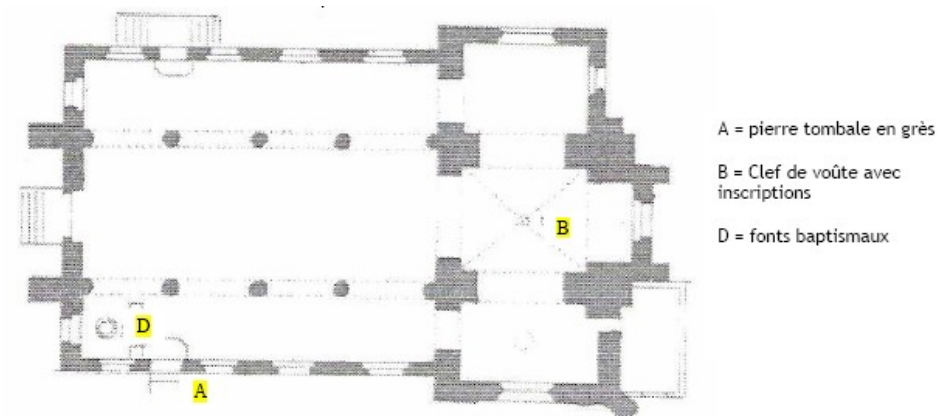
Je vous donne rendez-vous le Mercredi 8 Septembre à la Salle des Fêtes de 17h à 20h pour les inscriptions.
Renseignements: clairearanda@aol.com

Claire Aranda
Présidente de L'Art et la Manière

Suite des « Promenades autour de Saint-Quentin, Essigny le Grand » par Charles POETTE Société Académique de Saint-Quentin

D'une grande analogie linéaire avec les deux dalles mérovingiennes de Fervaques et celles de Glennes et d'Urcel, elle dénote cependant un procédé postérieur. Les contours en sont moins rudimentaires, plus effilés et aussi moins vigoureux et moins typiques. Le motif est bien le même que dans les quatre dalles désignées plus haut et classées comme mérovingiennes : une croix haussée accompagnée d'ornements sortants de bordure. Aucune inscription.

Il est à remarquer que la forme générale de la pierre diffère ici des dalles mérovingiennes. Elle n'est plus trapézoïdale, mais rectangulaire. En somme, cette dalle porte les caractères archaïques de la période mérovingienne, perpétués, quoique altérés par les carlovingiens et, vu la grande pénurie de vestiges de ces époques dans notre contrée, il est à assurer que sa conservation soit assurée. »



Le document le plus ancien dans lequel il est question d'Essigny date de l'année 803. Il s'agit de Saint-Sauve, l'évêque martyr d'Angoulême dont le culte fut introduit à cette époque à Valenciennes, et en même temps dans d'autres localités faisant partie comme Essigny du domaine particulier de l'empereur Charlemagne. (...)

Programme des manifestations Septembre à décembre

19 septembre	Brocante P'tits paradisiers & Art et la Manière
24-25 septembre	Randonnée d'automne du Braquet
2 octobre	Loto du COS d'Essigny le grand
12 octobre	AG Braquet
9 octobre	Théâtre—GRIM'LOUP « Phèdre, Hypolythe, Jean Claude et les Autres.....
6 novembre	Repas du CCAS
11 novembre	Cérémonie commémorative
14 novembre	Bourse aux jouets « du côté de l'école » (sous réserve)
21 novembre	Marche du Beaujolais—10 KM
27 novembre	Loto du Taï Jitsu
28 novembre	Marché de Noël—Team Wolf Club Chiens de traîneau
4/5 décembre	Téléthon
19 décembre	Noël des Enfants
31 décembre	St Sylvestre Foot

Le village officiel du Père Noël

[http://www.perenoel.com/
village/](http://www.perenoel.com/village/)



La vie communale

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil municipal, voici les points saillants des mois de mai à août 2010 :

- Le 29 avril

- ⇒ Création d'une régie pour la vente de porte-clefs avec le blason du village – 2 €

- ⇒ Création d'une régie pour la vente de cartes de pêche à l'étang communal :

- * pour les habitants d'Essigny le Grand : 30 euros
- * pour les extérieurs : 55 euros



- ⇒ Institution de la déclaration préalable pour la pose de clôture

La réforme du permis de construire et autorisations d'urbanisme entrée en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2007 prévoit, dans son article R421-12, que seuls les travaux de clôture qui sont dans le périmètre de visibilité d'un monument historique sont soumis à déclaration préalable, sauf pour les communes l'ayant décidé autrement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que tous les travaux d'édification de clôture entrepris sur le territoire de la commune seront soumis à Déclaration Préalable.

- ⇒ Attribution subvention au Paradisier des P'tits Princes d'une première tranche de 3 500 €.



- ⇒ Fonds Départemental de solidarité pour les travaux de voirie Programme 2010

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité, Le Conseil Municipal de la Commune :

- décide de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2010 pour des travaux de voirie.

• **Le 26 mai**

⇒ Attribution subvention Coopérative Scolaire et SAAT
 Le Conseil Municipal décide d'allouer :
 1 200 euros à la coopérative scolaire
 80 euros au SAAT de Moy de l'Aisne.

⇒ Bâtiment de l'ancienne Poste
 Suite à la délibération du 22 février, et à la nouvelle proposition de Mme DRUENNE, le conseil municipal a été appelé à délibérer sur le dispositif de mise à disposition des locaux, étudiant deux options :

- Location du bâtiment communal à titre professionnel suivant un bail de 6 ans, sans promesse de vente.
- Location du bâtiment communal à titre professionnel à Mme DRUENNE durant 2 années, avec promesse de vente.

Après débat et vote, le Conseil Municipal décide la location du bâtiment communal de l'ancienne poste à titre professionnel avec bail 6 ans sans promesse de vente.

• **Le 22 juillet**

⇒ Augmentation des tarifs de la cantine garderie au 1^{er} août 2010

Cantine : 3.70€
 Cantine Garderie : 6.20€

Le tarif de la garderie n'est pas augmenté: 2.50€

⇒ Augmentation du tarif de l'étude surveillée au 1er août 2010 : 4.60 €

⇒ Augmentation des tarifs location des salles au 1^o janvier 2011

* Location de la Salle des Fêtes :

	Habitants de la commune	Extérieurs
Vin d'honneur	90 €	180 €
Forfait week end	185 €	420 €

Demandé le jour de la remise des clefs :

- ♦ chèque de caution de 200 euros
- ♦ attestation d'assurance civile .

.../

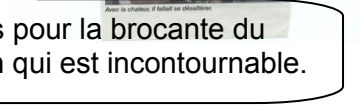


Retour aux sources, le prix de la municipalité, organisé par le Braquet, s'est déroulé le jour de la fête communale.

Beau temps pour la brocante du mois de juin qui est incontournable.

L'association des Anciens Combattants œuvre en faveur du devoir de mémoire.

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement, communément, appelé centre aéré, a fait voyager nos enfants et a terminé en beauté par son spectacle.



Infos pèle mèle

Faisons un retour en arrière sur les quatre mois précédents, par le biais des articles de journaux parus.

ESSIGNY-LE-GRAND Des dicos pour entrer en 6^e



Les CM2 de Marie-Annick Gilbert restituent presque tous au collège de Moy-de-l'Île après l'été. Le maire Philippe Graczyk a remis au directeur français-anglais pour beaucoup, français-allemand ou français des collèges pour d'autres ans un stylo plume, aux élèves de CM2 de Marie-Annick Gil- bert, Juliette Delafosse, Lucie Dorzi, Gwendoline Foulon, Léo Landromy, Benjamin Mery, Antoine Riviez, Corentin Rochette et Floriane Simet.

La vie de l'école !!!

ESSIGNY-LE-GRAND Les écoliers ont fait la fête



C'est dans la salle des fêtes et dans le Clubhouse que parents et parents ont organisé un petit tournoi de tennis pour les écoliers. Les élèves ont joué avec plaisir et ont gagné quelques points. Les parents ont été très présents et ont encouragé leurs enfants.

ESSIGNY-LE-GRAND Cours d'histoire sur le terrain



Une journée très instructive pour ces petits écoliers. Les élèves ont pu découvrir sur le terrain les différents aspects de l'histoire locale. Les professeurs ont été très impliqués et ont fait de cette journée un moment très agréable. Les parents ont été très présents et ont encouragé leurs enfants.

Les 10 Km toujours aussi « courus »...

L'énorme succès des 10 km d'Essigny



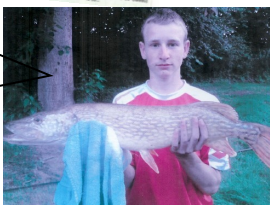
Le dimanche 10 septembre, un grand nombre de participants ont pris part à la 10ème édition des 10 km d'Essigny. Les organisateurs ont été très satisfaits de ce succès. Les participants ont couru dans de bonnes conditions et ont apprécié l'ambiance de la course.

Nefa Belkai étonnante à Essigny



Nefa Belkai, jeune athlète, a réalisé une performance remarquable lors de la compétition. Elle a été très surprise de son résultat et a été soutenue par ses proches. Les organisateurs ont été très satisfaits de sa participation.

Prise impressionnante dans l'étang communal ! Qui aurait cru que ses eaux renfermaient de tels « monstres » ?



ESSIGNY-LE-GRAND L'or pour les Segrétain



Le 2 juillet 1900, Bernard Segrétain, monteur commis à Paris, épousa Marie-Claire à Beauvoisin. Ils ont eu plusieurs enfants et ont vécu à Beauvoisin. Les Segrétain ont été très impliqués dans la vie de la commune et ont contribué à son développement.

ESSIGNY-LE-GRAND Partage entre voisins



À Essigny-le-Grand, les riverains des rues de Picardie, Blaise Pascal, Saint-Sauveur et Beauvoisin se sont retrouvés pour partager des moments conviviaux. Les organisateurs ont été très satisfaits de la participation et de l'ambiance.

ESSIGNY-LE-GRAND Les radioamateurs en exercice



Un grand nombre de radioamateurs ont participé à la compétition. Ils ont pu échanger de l'expérience et partager leurs connaissances. Les organisateurs ont été très satisfaits de la participation.

L'Adrascac toujours présente.



L'Adrascac sur la bonne fréquence. Les membres de l'association ont été très impliqués dans la vie de la commune et ont contribué à son développement.

* Location Salle des Jeunes :

	Habitants de la commune	Extérieurs
Vin d'honneur	60 €	110 €
Forfait week end	90 €	110 €

- Demandé le jour de la remise des clefs :
- ◇ chèque de caution de 200 euros
 - ◇ attestation d'assurance civile .
- ⇒ Renouvellement du Contrat unique d'insertion de Monsieur FRANCOIS pour une durée de 6 mois.
- ⇒ Acquisition et installation d'un abri bus pour la rue du Moulin et demande de subvention dans le cadre de la DGE :
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'acquisition de l'abri bus pour 3 677€ HT soit 4 397.69 TTC et de solliciter une subvention dans le cadre de la DGE.
- ⇒ Attribution subvention au Paradisier des P'tits Princes d'une seconde partie de la subvention envisagée, soit 1 250 €.
- ⇒ Reconduction d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Aisne pour les employés communaux.
- ⇒ Fonds départemental de solidarité 2011
- Après débat et études des devis, le Conseil Municipal décide de programmer divers travaux de voirie.

A la case travaux :

Lors de violents orages, le carrefour rue de Flandre/rue du Moulin était souvent inondé. Afin d'améliorer cette situation, en collaboration avec NO-READE et les services du département, une réflexion a été menée afin de réduire ces inondations et, par la même occasion, de l'élargir pour permettre aux poids lourds de mieux amorcer leur virage.

Le montant de ces travaux s'élève à 19 010 € TTC ; sur ce montant, la commune est subventionnée à 40 % du montant HT, soit 6 400 €.

Ce poste, assurant une meilleure sécurité aux usagers de la route et aux riverains, représente un gros effort dans le budget investissement 2010.

Le drainage n'est pas totalement terminé et des travaux complémentaires sont prévus.



Etat civil de mai à août 2010

Décès

Karl-Heinz KINDLER le 21 juin

Michel MOYAUX le 12 juin

René DROUARD le 6 juin

Lucienne CARON, veuve PARMENTIER le 25 mai

Mariages

Franck ROGER & MENNECHET Christelle le 14 août

Vivien SARRAZIN et Magali PREUX le 12 juin

Mathieu DERICKERE et Chloé POLIN le 29 mai

Naissances

Hugo CAULIER le 4 juin

Morgahn LEBRUN-LOISEAU le 30 mai.

RECENSEMENT

Le recensement militaire est obligatoire à l'âge de 16 ans.

Les jeunes nés en 1994 doivent donc se faire inscrire en mairie avant le 31 décembre 2010.

NOUVEAUX HABITANTS

Trois recommandations :

- ⇒ Même si la démarche n'est pas obligatoire, il est fortement recommandé aux nouveaux habitants du village de venir en mairie afin de vous faire connaître.
- ⇒ Pensez également à vous faire inscrire sur la liste électorale
- ⇒ N'oubliez pas de venir demander les sacs plastique (mis à disposition par la CCVO) que vous devez utiliser pour le tri sélectif.

C.C.A.S.

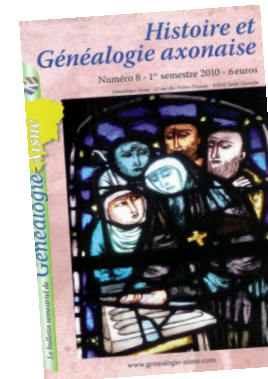
Le conseil d'administration du CCAS a décidé de mettre en place une permanence mensuelle dans ses locaux, 7, rue de Flandres. Le planning sera affiché en mairie courant septembre.

Par ailleurs, il a été décidé de mettre en location la salle du CCAS (équipée d'une cuisine) au tarif suivant : pour un week end :

- ⇒ Habitants de la commune 120 € + électricité
- ⇒ Extérieurs 180 € + électricité.

A fournir lors de la remise des clefs un chèque de caution de 60 € et l'attestation d'assurance civile.

Généalogie Aisne



Dans le dernier numéro de sa revue « Histoire et Généalogie axonaise », l'association a mis à l'honneur notre village en publiant l'intégrale des Promenades concernant Essigny le Grand écrites par C. POETTE.

Le Petit Essignaquois vous présente ces Promenades par épisode, mais si vous êtes pressé, vous pouvez vous rendre à la permanence le vendredi de 17 h 30 à 19 h, au 1er étage des locaux du CCAS (7, rue de Flandre), afin d'acquérir la revue (6 €).



Dernière minute

Adsl, suite et à suivre

Suite aux démarches renouvelées en ce début d'année, nous avons reçu une réponse du directeur régional de France Télécom, réponse plutôt évasive et qui ne peut nous convenir.

Nous continuons donc les démarches.

Si vous êtes amenés à faire intervenir France Télécom sur votre installation téléphonique, faites-le savoir en mairie pour que nous puissions argumenter nos interventions auprès des dites instances.

La bibliothèque

Après 18 ans, Mme BAUDET passe le relais à Mme Claudine BAUDRY.

Vous serez reçus avec gentillesse et compétence.

La bibliothèque rouvre le 1er vendredi de septembre aux heures habituelles, de 17 h 30 à 19 h, et le 2ème et 4ème mercredi du mois de 16 h à 18 h.



La rentrée des ateliers théâtre de l'association Jeux de Scène se fera le MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010 à la Salle des Jeunes

- de 14 h à 15 h 30 pour le groupe enfants
- de 15 h 45 à 17 h 45 pour le groupe ados
- de 19 h 30 à 21 h 30 pour le groupe adultes.

N'hésitez pas à venir faire un essai :

LE MOIS DE SEPTEMBRE EST OFFERT !!!

Pour plus d'informations, contactez-nous :

- ⇒ au 06.70.99.92.16
- ⇒ ou sur jeuxdescene@aol.com
- ⇒ sur internet : www.jeuxdescene.fr.gd



Logements sociaux

Le village dispose de 12 logements sociaux gérés par le CIL UNILOGI. Sachez que la commune participe aux commissions d'attribution quand l'un des logements devient vacant.



Si vous avez déposé un dossier au CIL UNILOGI, informez-en le secrétariat de mairie pour que le représentant de la commune puisse défendre votre dossier lors de la commission.

Joignez l'utile à l'agréable !



Venez acquérir en mairie le porte clefs Avec le blason du village et son jeton pour caddies.

Prix de vente : 2 €



Déchetterie

Les horaires changeront le 18 octobre 2010 (jusque mi mars 2011) :

Ouverture :

- Mardi Mercredi Vendredi de 10 à 12 h
- Samedi de 14 à 16 h 30.

Halte garderie itinérante « La souris verte »

Service mis en place pour accueillir les enfants âgés de moins de 6 ans et permettre aux mamans de vaquer à leurs démarches :

Mardi : Centre socio-culturel de Moy de l'Aisne de 9 h à 17 h

Lundi, jeudi, vendredi : ancienne école de Lucy à Ribemont, de 8 h 30 à 17 h

La vie associative

Le FC ESSIGNY LE GRAND

L'entraînement pour les seniors a repris le mercredi 4 août.

L'équipe a été engagée en 2ème division Groupe D (équipes composant le groupe : ABBECOURT FC , FC AMI-GNY ROUY 2 , ARSENAL CLUB 2 , BRISSY HAM , FC FRIERES , O DE MENNESSIS , SAS MOY 3 , SINCENY , FC VENDEUIL , US VOUEL 2 , ES VIRY NOUREUIL).

L'objectif affiché est la montée en promotion de 1ère division.

Nous attendons donc également la reprise des entraînements pour les jeunes début septembre. Qu'ils n'hésitent pas à s'inscrire .



CLUB DE FOOTBALL "FC ESSIGNY LE GRAND"

Secrétariat : 14 rue de champagne
02690 ESSIGNY LE GRAND
☎ 03.23.63.36.95 – 06.29.01.93.15
Email : bernard.mahillon@orange.fr

De la satisfaction au football



Parents :

Vos enfants, nés en 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 désirent pratiquer le football au sein d'un club, durant la saison 2010/2011 :

Nous vous invitons à prendre contact avec la Présidente du club du FC Essigny le grand au 06-22-50-19-71 ou le secrétariat au 03-23-63-36-95



ECOLE DE DEFENSE TAI-JITSU D'ESSIGNY-LE-GRAND



Une démonstration de fin d'année a eu lieu le 22 juin 2010 qui a réuni les 80 licenciés accompagnés de leur famille.



Échauffement avant tout !!!



A cette occasion, Monsieur le Maire, Philippe GRZETICZAK, a remis une médaille de la commune au professeur Jean Luc CARON pour son fidèle engagement au sein du Club depuis 15 ans.

**Reprise des cours
le Mardi 14 sept. 2010**

POSSIBILITE D'INSCRIPTION TOUT AU LONG DE L'ANNEE

COTISATION TRIMESTRIELLE : 30 € par adhérent (soit 9,67 € par mois)
45 € pour 2 adhérents de la même famille (soit 14,67 € par mois)
Gratuite pour le 3^e adhérent.
Paiement à l'Année accordé.

MONTANT DE LA LICENCE ANNUELLE : 32 € pour tous les licenciés.
+ 1,53 € pour la ligue de Picardie.

RAPPEL : Enfant de 6 à 12 ans : COURS LE MARDI DE 19H à 20H.
Enfant de 12 ans et plus : COURS LE MARDI DE 20H à 21h30.
A la Salle des fêtes d'ESSIGNY-LE-GRAND